

Consultation mémoire

Elle a pour objectif d'évaluer précisément la sévérité des troubles de la mémoire, mais aussi ceux du langage, des mouvements, de l'orientation dans le temps et l'espace.

A l'interface entre la médecine de ville et l'hôpital, la consultation mémoire s'adresse à toutes les personnes présentant des troubles mnésiques. L'objectif de cette consultation est de faire le diagnostic de la maladie d'Alzheimer ou de syndromes apparentés (démence vasculaire, démence à corps de Léwy, démence parkinsonienne, aphasie primaire progressive...), de rassurer les personnes ayant une plainte de mémoire mais n'ayant pas de maladie. En cas de perte d'autonomie plus importante ou de troubles du comportement, les consultations gériatriques sont plus adaptées.

L'activité du Centre Mémoire est basée sur des consultations externes, pluridisciplinaires, spécialisées, effectuées par les médecins. A l'issue d'une consultation de débrouillage, une évaluation complémentaire (bilan neuropsychologique, imagerie, biologie...) peut-être proposée.

Des consultations de synthèse permettent de poser un diagnostic et de proposer si nécessaire un traitement spécifique, une prise en charge adaptée (orthophonie, séances de réhabilitation Alzheimer, séances en Accueil de Jour Thérapeutique Alzheimer, soins infirmiers, aide aux aidants, séjour de répit...).

Toute consultation donne lieu à une lettre complète adressée au médecin traitant et le cas échéant aux médecins spécialistes suivant le patient pour d'autres pathologies. Un suivi des patients est réalisé tout au long de leur maladie jusqu'à l'institutionnalisation. Ce suivi est aussi réalisé dans le cadre des consultations externes du service de Gériatrie.

Dans la procédure de prise en charge globale, un groupe de stimulation cognitive fonctionne depuis plus de 11 ans. Avant l'intégration à un groupe, une évaluation précise, neurologique, psychologique et psychométrique est réalisée pour chaque personne. Chaque groupe suit 10 séances. Ces séances, conseillées à des personnes ayant une plainte de mémoire mais non malades, sont proposées par le médecin spécialiste de la consultation mémoire et/ou par la psychologue ou neuropsychologue ayant effectué une évaluation.



L'équipe médicale

CHEF DE SERVICE
Dr Caroline BONHOURE

PRATICIENS HOSPITALIERS GÉRIATRES

- > Dr Geneviève BARNIER-FIGUE
- > Dr Jacques COLL
- > Dr Snejana JURICI

Contacts

Tel : 04 68 85 72 34
Fax : 04 68 85 72 37
Mail : consultations.memoire@ch-perpignan.fr

Des consultations mémoires de proximité sont organisées sur les territoires de Céret et de Prades.

→ [Télécharger la brochure](#)